

Paris, le 29 septembre 2021

COMMUNIQUÉ

Prime pour les professeur-es principaux de 3^e SEGPA : une première victoire syndicale !

L'action syndicale du SNUEP-FSU paie : les professeurs de lycée professionnel (PLP) professeurs principaux de 3^e SEGPA ont enfin reçu l'indemnité qui leur était due avec une rétroactivité sur 3 ans. Certain-es ont donc vu leur bulletin de salaire récemment abondé d'environ 3000 euros.

Un texte datant de 2019 prévoyait l'élargissement de l'indemnité de professeur principal aux enseignant-es du second degré qui exercent cette mission en SEGPA. Le ministère et les rectorats ont d'abord refusé de l'appliquer. Sous la pression et la détermination du SNUEP-FSU qui est intervenu sans relâche au ministère et dans les rectorats, ils se sont mis en conformité avec la loi et ont enfin versé cette prime, rétroactivement, à tous les personnels qui en ont fait la demande.

Le texte autorise aussi cet octroi de prime aux professeurs principaux de 4^e SEGPA. Néanmoins le ministère refuse toujours d'appliquer cette règle faute de moyens ! Le SNUEP-FSU accompagne tous les collègues qui le souhaitent dans les démarches permettant de remédier à cette profonde injustice.

Le SNUEP-FSU appelle les professeurs principaux de 4^e à faire valoir leurs droits en contactant les équipes académiques du SNUEP-FSU pour les accompagner dans leur démarche.

Le SNUEP-FSU appelle aussi tous les professeurs principaux de 3^e SEGPA à vérifier si cette prime leur a bien été versée et, dans le cas contraire, à contacter les équipes militantes académiques du SNUEP-FSU.